



La première République

Le 21 septembre 1792, les députés de la Convention, réunis pour la première fois, décident à l'unanimité de l'abolition de la monarchie constitutionnelle en France.

La République n'a jamais été officiellement proclamée. Le 22 septembre 1792, la décision est prise de dater les actes de l'an I de la République. Le 25 septembre 1792, la République est déclarée « une et indivisible ». De 1792 à 1802, la France est en guerre avec le reste de l'Europe. Elle connaît également des conflits intérieurs, avec les guerres de Vendée.

La Première République passe par trois formes de gouvernement ou régime politique différents :

-La Convention nationale, entre septembre 1792 et octobre 1795, cette période inclut la période dite de la Terreur (1793-1794), durant laquelle l'essentiel du pouvoir appartient au Comité de salut public dominé par les Montagnards (avril 1793 - juillet 1794). À partir d'octobre 1793, le Calendrier républicain est officiellement utilisé. Le 24 juin 1793 est proclamée la Constitution de l'an I, qui se substitue à la Constitution de 1791 : elle ne sera jamais appliquée. La chute de Robespierre, le 26 juillet 1794, amène à la fin de la Terreur.

-Le Directoire, fondé par la Constitution de l'an III dure de octobre 1795 à novembre 1799.

-Le Consulat, entre novembre 1799 et mai 1804, est issu du Coup d'État du 18 brumaire et défini par la Constitution de l'an VIII. Le Consulat prend fin avec l'instauration du Premier Empire.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE